

**SECTEUR DE FORMATION 11 – Fabrication mécanique**

**MONTAGE MÉCANIQUE EN AÉROSPATIALE  
(DEP 5307)**

**TABLEAUX D'HARMONISATION**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Présentation .....</b>	<b>1</b>
<b>Programmes d'études en lien d'harmonisation .....</b>	<b>1</b>
<b>Information sur les tableaux d'harmonisation.....</b>	<b>1</b>
<b>Tableaux d'harmonisation intra-ordre .....</b>	<b>3</b>
Montage mécanique en aérospatiale et Montage de structures en aérospatiale.....	5
Montage de structures en aérospatiale et Montage mécanique en aérospatiale.....	7
Montage mécanique en aérospatiale et Montage de câbles et de circuits .....	9



## Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Montage mécanique en aérospatiale* (DEP 5307) ont permis d'identifier des compétences communes avec un autre programme d'études.

## Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Montage mécanique en aérospatiale* (DEP 5307) présente des compétences communes avec le programme d'études suivant :

- Montage de structures en aérospatiale (DEP 5197);
- Montage de câbles et de circuits (DEP 5269).

## Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés sous la rubrique suivante : Tableaux d'harmonisation intra-ordre.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence<sup>1</sup> et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

---

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

## **Tableaux d'harmonisation intra-ordre**





**Programme de provenance :** Montage mécanique en aérospatiale  
2006

**Programme de destination :** Montage de structures en aérospatiale  
1998

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Montage mécanique en aérospatiale peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Montage de structures en aérospatiale, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Montage mécanique en aérospatiale 2006 DEP – 5307 21 compétences, 1 185 heures</b>		<b>Montage de structures en aérospatiale 1998 DEP – 5197 20 compétences, 975 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
369011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	369011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
369022	Se situer au regard de l'évolution de l'industrie aérospatiale	369022	Se situer au regard de l'évolution de l'industrie aérospatiale
369064	Appliquer des procédures de travail et des notions d'informatique	369064	Appliquer des procédures de travail et des notions d'informatique
369083	Appliquer les règles de santé et de sécurité au travail ainsi que les techniques de manutention	369083	Appliquer les règles de santé et de sécurité au travail ainsi que les techniques de manutention
369201	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	369201	Utiliser des moyens de recherche d'emploi
369302	Appliquer des notions de mathématiques	369032	Appliquer des notions de mathématiques
369334	Lire et interpréter des dessins, des schémas, des manuels et produire des croquis	369054	Lire et interpréter des dessins, des schémas, des manuels et produire des croquis

369923	Monter, installer et dépanner des systèmes hydrauliques et pneumatiques	369172	Établir des liens entre les différents systèmes d'un aéronef
	et		
369504	Monter, installer et dépanner des systèmes de contrôle de vol		
	et		
369514	Monter, installer et réviser des trains d'atterrissage		
<hr/>			
369323	Procéder à l'entretien et à la protection des matériaux qui entrent dans la fabrication des structures et des systèmes d'aéronefs	369042	Associer des matériaux aux structures d'un aéronef
<hr/>			
369906	Effectuer des travaux d'usinage, d'assemblage et d'installation	369093	Effectuer des travaux d'usinage manuel
		et	
		369112	Effectuer des travaux d'assemblage mécanique
<hr/>			

**Programme de provenance :** Montage de structures en aérospatiale  
1998

**Programme de destination :** Montage mécanique en aérospatiale  
2006

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Montage de structures en aérospatiale peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Montage mécanique en aérospatiale, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Montage de structures en aérospatiale 1998 DEP 5197 20 compétences, 975 heures</b>		<b>Montage mécanique en aérospatiale 2006 DEP 5307 21 compétences, 1 185 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
369011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	369011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
369022	Se situer au regard de l'évolution de l'industrie aérospatiale	369022	Se situer au regard de l'évolution de l'industrie aérospatiale
369064	Appliquer des procédures de travail et des notions d'informatique	369064	Appliquer des procédures de travail et des notions d'informatique
369083	Appliquer les règles de santé et de sécurité au travail ainsi que les techniques de manutention	369083	Appliquer les règles de santé et de sécurité au travail ainsi que les techniques de manutention
369201	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	369201	Utiliser des moyens de recherche d'emploi
369032	Appliquer des notions de mathématiques	369302	Appliquer des notions de mathématiques
369054	Lire et interpréter des dessins, des schémas, des manuels et produire des croquis	369334	Lire et interpréter des dessins, des schémas, des manuels et produire des croquis

369093 Effectuer des travaux d'usinage  
manuel

et

369105 Riveter et dériveter des pièces de  
structures d'aéronefs

et

369112 Effectuer des travaux d'assemblage  
mécanique

et

369122 Poser des produits scellants et  
assembler par collage des pièces de  
structures d'aéronefs

---

369906 Effectuer des travaux d'usinage,  
d'assemblage et d'installation

**Programme de provenance :** Montage mécanique en aérospatiale  
2006

**Programme de destination :** Montage de câbles et de circuits  
2002

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Montage mécanique en aérospatiale peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Montage de câbles et de circuits, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Montage mécanique en aérospatiale 2006 DEP – 5307 21 compétences, 1 185 heures</b>		<b>Montage de câbles et de circuits 2002 DEP – 5269 21 compétences, 945 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
369022	Se situer au regard de l'évolution de l'industrie aérospatiale	369022	Se situer par rapport à l'évolution de l'industrie aérospatiale
369064	Appliquer des procédures de travail et des notions d'informatique	369064	Appliquer des procédures de travail et des notions d'informatique
369083	Appliquer les règles de santé et de sécurité au travail ainsi que les techniques de manutention	369083	Appliquer des règles de santé et de sécurité au travail et des techniques de manutention
369201	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	369201	Utiliser des moyens de recherche d'emploi